

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-
Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DENIS BERGERON, président
M. JOHN HAEMMERLI, commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN SAINT-CYPRIEN
À SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE
PAR ÉNERGIES DURABLES KAHNAWÀ:KE INC.**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 18 juin 2015 à 19 h
Club de golf International 2000,
320, chemin du Golf
Saint-Bernard-de-Lacolle

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 18 JUIN 2015

MOT DU PRÉSIDENT 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

M. CHAMBERLAND 3

M. JEAN MORIN 5

Mme PAMELA MERCER-WALSH 9

M. BERTRAND FREDETTE, Fredette et fils 15

Mme EVA JOHNSON 18

PAUSE

M. SERGE DESBOIS 24

Mme CARINE MICHAUD 26

Mme JOANE McDERMOTT 31

M. ALAIN GRÉGOIRE 37

M. FRANÇOIS DUVEAU 43

RECTIFICATION

Mme BRIGITTE SCHOEMANS 48

M. FRANÇOIS TREMBLAY 50

MOT DE LA FIN 51

SÉANCE AJOURNÉE AU 19 JUIN 2015 À 13 H

**SÉANCE DU 18 JUIN 2015
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **LE PRÉSIDENT :**

Mesdames et Messieurs, bonsoir. Bienvenue à cette séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur le *Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville* par Énergies Durables Kahnawà:ke.

10 Bienvenue également aux personnes qui suivent les travaux de la commission d'enquête en direct sur Internet, au moyen de la webdiffusion audio.

15 Mon nom est Denis Bergeron et je préside cette commission d'enquête et je suis secondé dans mon travail par monsieur John Haemmerli, commissaire.

Comme à l'habitude, je vous demande de bien vouloir mettre en mode sourdine vos cellulaires et appareils électroniques, et je vous en remercie.

20 Je vous rappelle également que la prise de photos et vidéos n'est pas permise au regard du droit à l'image des participants. Si vous avez des questions à ce sujet, je vous réfère à notre conseiller en communication, monsieur Alexandre Corcoran-Tardif qui est à l'arrière.

25 Alors, ce soir, comme à l'habitude, nous allons poursuivre la présentation des mémoires par les participants et les échanges avec la commission. Je rappelle que le temps imparti est de 10 minutes par présentation avec, le cas échéant, quelques minutes pour échanger avec la commission.

30 En fin de séance, il sera toujours possible d'exercer un droit de rectification des faits. Les personnes qui désirent faire une telle rectification doivent s'inscrire au registre à la table d'accueil à l'arrière.

35 Alors, je vous rappelle, tout comme je l'ai fait cet après-midi, je rappelle que le droit de rectification ne peut être utilisé que pour corriger les faits ou les données, et non pour contester ou remettre en question une opinion exprimée par un participant. Et je me réserve le droit d'interrompre la période de rectification si on déroge à cette règle.

40 Il est toujours possible aussi de faire des rectifications par écrit à l'adresse de la commission, et ce, jusqu'au 26 juin prochain.

Je tiens également à rappeler aux personnes qui ont fait connaître, avant le 2 juin dernier, leur intention de faire une présentation verbale, et dont la présentation est prévue pour aujourd'hui, de se présenter au secrétariat à l'arrière de la salle, si ce n'est déjà fait, pour aviser de leur présence afin que l'on puisse respecter l'ordre d'inscription à l'horaire.

45

Je souhaiterais également vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein et respectueux. Je demande votre collaboration pour éviter toute attitude méprisante ou toute manifestation d'approbation ou de désapprobation.

50

Aucun propos diffamatoire ne sera toléré au cours de l'audience. Respecter ces règles constitue également la meilleure façon d'éviter d'éventuelles poursuites.

Je vous rappelle aussi que les séances sont enregistrées.

55

Alors, si le temps nous le permet, les personnes qui veulent présenter leur point de vue verbalement pourront le faire en s'inscrivant au registre à l'arrière de la salle. Ces personnes seront appelées par ordre d'inscription à ce registre et elles disposeront de 5 minutes pour leur présentation.

60

Alors, j'invite maintenant le prochain participant, monsieur Pierre Chamberland, pour la Municipalité de Saint-Valentin.

65

70

75

80

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
M. PIERRE CHAMBERLAND**

LE PRÉSIDENT :

85

Bonsoir, Monsieur Chamberland.

M. PIERRE CHAMBERLAND :

90

Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

95

Alors, la parole est à vous.

M. PIERRE CHAMBERLAND :

Alors, Pierre Chamberland, pour la Municipalité de Saint-Valentin.

100

(L'INTERVENANT FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Je vous remercie de votre attention.

LE PRÉSIDENT :

105

Merci de votre présentation, Monsieur Chamberland. Alors, un peu comme je l'ai fait avec les autres élus qui sont venus nous présenter leur point de vue, notamment les membres de la coalition que vous avez mentionnée dans votre mémoire, j'aimerais savoir pourquoi à votre avis la MRC ou les MRC n'ont pas convenu d'ententes de réciprocité au regard des distances séparatrices en fonction des deux règlements réciproques de la MRC des Jardins-de-Napierville et celle du Haut-Richelieu?

110

Il y a un mécanisme de prévu, comme vous le savez. Alors, j'aimerais que vous m'expliquiez pour vous, selon vous, qu'est-ce qui fait qu'on n'a pas utilisé ce mécanisme-là?

115

M. PIERRE CHAMBERLAND :

Bien, à l'époque où est-ce que c'est arrivé à Saint-Valentin, disons qu'après que le refus a été fait à Saint-Jacques et à Saint-Valentin, on était loin de se douter qu'il était pour avoir un troisième, en souhaitant qu'il n'y aura pas un quatrième.

120

Alors, vous pouvez être sûr et certain qu'on va faire des démarches en conséquence dans les futures assemblées de la MRC du Haut-Richelieu.

LE PRÉSIDENT :

125

Est-ce que vous siégez à l'assemblée de la MRC?

M. PIERRE CHAMBERLAND :

130

Pardon?

LE PRÉSIDENT :

135

Est-ce que vous siégez à l'assemblée de la MRC?

M. PIERRE CHAMBERLAND :

Oui.

140

LE PRÉSIDENT :

Est-ce qu'à votre connaissance, je pense qu'on avait eu déjà une réponse, mais confirmez-moi, le Comité consultatif agricole n'avait pas été sollicité pour un avis, je crois, pour ce qui est des distances séparatrices?

145

M. PIERRE CHAMBERLAND :

Pas à ma connaissance.

150

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Monsieur Haemmerli? Pas de questions? Monsieur Chamberland, je vous remercie beaucoup pour votre contribution aux travaux de la commission.

155

M. PIERRE CHAMBERLAND :

Merci beaucoup à vous. Merci.

160

M. JEAN MORIN

LE PRÉSIDENT :

165 Alors, j'invite maintenant, monsieur Jean Morin, s'il vous plaît.

M. JEAN MORIN :

170 Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

 Bonsoir, Monsieur Morin. Alors, la parole est à vous.

175 **M. JEAN MORIN :**

 Je me nomme Jean-Morin, natif de Saint-Hyacinthe, élevé sur une ferme, sensibilisé très
jeune aux valeurs du milieu agricole. Résident propriétaire à Saint-Blaise-sur-Richelieu depuis
180 1972, modestement impliqué à la sauvegarde des berges et des milieux humides touchant la
rivière Richelieu.

 D'ailleurs, pour vous dire, on ne met plus de ciment dans la rivière Richelieu, on met de la
pierre maintenant pour permettre à la faune de se renouveler et tout ça.

185 Je voudrais vous présenter quelques points sur lesquels je veux vous entretenir, si vous
permettez.

 Le rejet global par la population de ce projet;

190 Le manque d'étude sur l'impact négatif d'un parc éolien sur les conditions de vie humaine;

 La sauvegarde du sol agricole incluant la nappe phréatique;

195 Le manque d'étude sur le besoin réel de cette énergie électrique;

 Un point d'interrogation sur la possibilité d'un conflit sur les intérêts des parties dans ce
projet;

200 En conclusion, je voudrais parler des générations futures;

Et comme proposé par le ministère dans sa brochure, quelques suggestions et commentaires sur le projet.

205 Je vais commencer avec le premier point : Le rejet global par la population de ce projet. Quel beau travail à date. Depuis le tout début, la population s'est prise en main et a exigé un BAPE. Ce ne fut pas facile, mais depuis tout ce temps l'appui contre le projet ne fait qu'augmenter. Il est clair que l'on ne veut pas de ce projet éolien dans notre région habitée. Aucune région habitée ne devrait subir cette calamité.

210 Je veux aussi remercier la coalition des maires et mairesses qui défendent leurs citoyens et leurs citoyennes dans ce dossier.

215 Le manque d'étude sur l'impact négatif d'un parc éolien sur les conditions de vie humaine. Monsieur le président, pour avoir suivi plusieurs rencontres du dossier, je suis estomaqué d'apprendre que notre gouvernement allait prendre position sans étude claire et complète sur l'impact qu'un parc éolien peut causer aux humains, pas même sur le bruit, le fameux « houm », et les couloirs de vent. C'est extrêmement surprenant.

220 On parle ici des animaux. Beaucoup d'études, oui; des humains, non. On repousse le problème à ceux qui vivront avec les conséquences. Quel manque de clairvoyance, c'est totalement, selon moi, irresponsable.

225 La sauvegarde du sol agricole, incluant la nappe phréatique. Il est clair que nous devons sauvegarder notre sol cultivable.

230 J'avais un mauvais chiffre de 5 %. Or, depuis que je suis votre commission, Monsieur Bergeron, j'ai bien apprécié d'être mis à jour. On est rendu à 2 % au Québec seulement de la superficie qui est cultivable. Que l'on se souvienne que la *Loi sur la protection des terres agricoles* est survenue justement à cause de la perte des terres de Laval, de Mirabel.

235 Alors, s'il vous plaît, Messieurs de la commission, aidez le ministre, aidez-nous, car la grande majorité des légumes du Québec et du Canada provient des terres de notre région, et non importés, comme on avait vécu avec la salade traitée avec de l'eau E.Coli et/ou du lait qui avait été aussi infesté à la mélamine. Moins de terres cultivables, de plus en plus d'importations alimentaires de l'extérieur.

240 Dans les plans du promoteur pour la nappe phréatique, je n'ai rien vu qui aidait ou qui vérifiait la possibilité d'avoir des problèmes avec les puits pour les gens qui seront malheureusement impactés là-dessus.

245 Le manque d'étude sur le besoin réel de cette énergie électrique. Comment réagir devant le coût astronomique de l'énergie éolienne lorsque l'on apprend que nos barrages ne produisent pas à leur pleine capacité? La grande différence des coûts entre l'électricité produite avec éoliennes et celle produite « hydrauliquement », c'est beaucoup trop élevé en ces temps d'austérité prônée par notre cher gouvernement, ça serait un gaspillage que nous ne pouvons pas nous payer. La facture reviendra à nous, consommateurs.

250 J'ai un point d'interrogation, Monsieur le président, sur la possibilité d'un conflit sur les intérêts des parties dans ce projet. J'aimerais ainsi que le ministre me rassure sur mon interrogation, sur la possibilité de ce genre de conflit. Car tout semble lié dans ce contrat : promoteur, la Ville, Hydro-Québec, la Mairie.

255 Justement, je comprends qu'un élu a signé un contrat personnel pour que EDK installe des éoliennes sur ses terres. Cette même personne a des liens directs avec la municipalité comme élu. Avec tout ce que nous vivons au Québec dans le domaine municipal, et ce, depuis plusieurs années – je n'ai pas besoin de vous parler de l'enquête Charbonneau –, alors, Monsieur le ministre, s'il vous plaît, rassurez-moi.

260 De plus, j'ai été très heureux d'écouter hier les représentants, représentantes de la coalition des maires et mairesses régionale qui se sont prononcés contre cet état de fait. Alors, Monsieur le ministre, j'attends votre réponse.

265 En conclusion, pour les générations futures, Monsieur le président, je pense que ce projet n'est pas viable, car déjà il a été modifié par deux fois. D'abord, scindé avec Saint-Valentin, ensuite, après signature, il y a eu révision des têtes moteurs; pas en plus, mais en moins. Donc, il est clair que l'on n'a pas besoin de cette électricité qui nous coûte beaucoup trop cher.

270 Ce projet nous a été présenté pour les générations futures. Cela servira à qui? Il laissera sur place plus de mal que de bien. Nous sommes ici en milieu habité et ce futur, par ce contrat, est de 20 ans bien comptés avec la possibilité de renouvellement. C'est un pensez-y-bien, car ce sera le futur pour plusieurs d'entre nous.

275 Monsieur le ministre, nous ne voulons pas de ce projet ou de tout autre semblable dans les municipalités avoisinantes, habitées.

Suggestions et commentaires sur le projet :

Monsieur le ministre, pouvez-vous demander au Conseil des ministres un moratoire de longue durée et de ne pas permettre des projets de parcs éoliens en milieu habité?

280 Je vous demande, par le fait même aussi, de sauvegarder les patrimoines de plusieurs propriétaires qui sont directement touchés en dévaluation de leurs biens dus à des projets tels que nous vivons présentement.

285 Je vous remercie de votre écoute. Il y a ici un point important qui est très éloigné des discussions que j'ai écoutées depuis le début des audiences, c'est que le côté humain de toute cette histoire-là semble banalisé.

Monsieur le président, Monsieur le commissaire, merci.

290 **LE PRÉSIDENT :**

Merci de votre présentation, Monsieur Morin. Monsieur Haemmerli, est-ce que vous avez des questions?

295 **LE COMMISSAIRE :**

300 Oui. Monsieur Morin, vous finissez en disant que vous demandez un moratoire de longue durée, de ne pas permettre des projets de parc éolien en milieux habités. La façon dont c'est formulé, ou c'est peut-être moi qui interprète mal votre mémoire, un moratoire c'est un arrêt temporaire en attendant quelque chose. Alors, je voulais juste vous demander si vous aviez des choses à ajouter?

M. JEAN MORIN :

305 Moi, je voudrais ajouter que dans mon idée, un moratoire c'était la fin de ce genre de projet là dans le milieu habité.

LE COMMISSAIRE :

310 Ah. Ça, c'est plus clair, par exemple

M. JEAN MORIN :

315 Je vous remercie, Monsieur Haemmerli, de me l'avoir fait spécifier. Parce que dans mon intention, c'était très clair que c'était la fin en milieux habités de ce genre de projet là. Merci beaucoup.

320 **LE COMMISSAIRE :**

D'accord. Merci.

325 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Morin.

330 **Mme PAMELA MERCER-WALSH**

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'invite maintenant, madame Pamela Mercer-Walsh, s'il vous plaît.

335 **Mme PAMELA MERCER-WALSH :**

Bonsoir.

340 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Madame.

345 **Mme PAMELA MERCER-WALSH :**

Comme vous le savez bien, j'ai écrit mon mémoire en anglais. Ça fait que je vais le présenter en faisant une traduction de mon mieux pour que les gens dans la salle puissent comprendre le but de mon mémoire.

350 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

355 **Mme PAMELA MERCER-WALSH :**

J'ai aussi apporté l'article que je mentionne dans mon mémoire, que je vous donnerai à la fin.

360 **LE PRÉSIDENT :**

Il suffira de le remettre à madame Poliquin.

365 **Mme PAMELA MERCER-WALSH :**

Oui, je vais le remettre à madame, O.K.

LE PRÉSIDENT :

370 Et votre présentation, tout en respectant évidemment les délais qui vous sont impartis. Alors, le temps est à votre disposition, Madame.

Mme PAMELA MERCER-WALSH :

375 O.K. Donc, j'avais écrit au ministre, monsieur David Heurtel, que j'écrivais ce mémoire parce que j'ai plusieurs préoccupations concernant ce projet d'éoliens possible. Et je dis toujours « possible », par Kahnawà-ke Sustainable Energies à Saint-Cyprien-de-Napierville, Québec.

380 J'écris ce mémoire comme une citoyenne concernée qui vit assez proche, à proximité d'où le projet est planifié.

Durant la première partie du BAPE, j'avais exprimé quelques-unes de mes inquiétudes par une lettre, quand j'ai écrit pour une demande aux audiences publiques concernant ce projet possible.

385 J'avais aussi demandé deux questions durant la dernière soirée de la session du 21 mai, qui n'étaient pas très bien formulées, mais je les ai demandées quand même, et j'aimerais maintenant faire une plus grande élaboration concernant mes inquiétudes à cet égard, de ce projet. Et je voudrais exprimer mon espoir que ce projet n'ira pas de l'avant et spécialement ici dans une zone habitée et agricole.

390 Étant une infirmière clinicienne par profession, mes plus grandes inquiétudes ont à faire avec les effets d'un projet comme ceci, qui pourraient y avoir sur la santé. Donc, mes inquiétudes concernant la santé ont affaire avec plusieurs parties de la santé. Donc, en premier, la santé de la terre, de l'eau, de la vie des animaux et des plantes, aussi celle des humains.

Je n'ai pas eu beaucoup de temps de faire une bonne recherche concernant les projets éoliens et l'impact que ça peut avoir sur la terre, mais durant la première session du BAPE,

400 plusieurs inquiétudes ont été développées par d'autres personnes concernant ce projet en lien avec la terre.

405 Certainement, je pense que c'est « inarguable », je pense qu'on ne peut pas se – je ne sais pas le mot en français – « inargumentable » que les grands montants de ciment qui sont requis pour un projet comme ceci vont sûrement rendre la terre agricole sèche et aride. Et probablement, ça prendra très longtemps avant qu'elle puisse retourner à son état d'origine.

410 Comme j'avais mentionné dans ma lettre de requête et qui a été discutée par plusieurs personnes durant les premières parties du BAPE, des audiences, il reste juste 2 % de terre au Québec qui est considérée comme de la terre agricole et où la nourriture peut être semée.

415 Aussi, j'avais mentionné dans ma lettre que je ne comprenais pas comment un ministre, comme le vôtre, donc le ministère de l'Environnement, et cetera, avec plein de respect, je ne sais pas pourquoi on peut penser, même considérer possiblement perdre même un très peu montant d'une ressource et d'une commodité qui est aussi précieuses que la terre agricole. La terre fertile est certainement très importante à protéger pour plusieurs raisons.

420 Certainement, je me dis que les gens en général ou vous, Monsieur le ministre, êtes très au courant du fait que la nourriture locale est une ressource précieuse et une qui reçoit de plus en plus d'attentions, pas seulement ici au Québec, mais à travers tout ce pays et au-delà.

425 D'un côté tout à fait de durabilité, à mon point de vue de durabilité, la nourriture locale, la production et sa consommation continuent à devenir une préoccupation de plus en plus présente à travers les populations. L'accès à la nourriture fraîche est un déterminant très important de la santé et a bien été documenté dans la littérature en termes de son habileté de réduire et même prévenir plusieurs maladies chroniques comme les problèmes cardiovasculaires, l'obésité, le diabète et aussi plusieurs cancers.

Avec ce qui en est de l'eau dans la région, c'est une autre...

430 **LE COMMISSAIRE :**

Préoccupation.

435 **Mme PAMELA MERCER-WALSH :**

... préoccupation – je vous remercie. Je suis un peu nerveuse, ici, tout à coup. Tandis que je n'ai certainement pas l'information claire et des données probantes concernant si les éoliens peuvent actuellement causer des problèmes à l'égard de la nappe phréatique.

440 Je suis certaine que j'en ai entendu parler durant les premières sessions où les gens en ont parlé. Plusieurs personnes ont fait mention des liens entre les éoliens et la contamination des nappes phréatiques.

445 Récemment, à Saint-Rémi, il y avait eu ou il y a une nouvelle ferme des éoliens ou un projet d'éoliens industriels. Je sais qu'il y avait eu des rapports dans cette municipalité où il y avait eu des « boil water advisories », où les gens, il fallait qu'ils bouillent l'eau. Et ici, je me demande, je ne sais pas s'il y a un lien entre le projet éolien et ces problèmes qui sont survenus, mais je suis grandement inquiète. Parce que moi, j'habite sur le Rang Double à Saint-Cyprien, et le seul accès à l'eau que j'ai, c'est un puits privé. On n'a pas d'eau municipale dans notre coin qui est proche d'où s'en vient ce projet, s'il va venir. Et je répète que j'ai grand espoir qu'il ne viendra pas.

450 Donc, pour moi, s'il y avait un lien qui serait trouvé entre les activités d'éoliens et les effets sur les nappes phréatiques, je pense que ça, ça aurait un très grand impact sur ma vie et celui de ma famille dans un sens très réel et difficile. Si l'eau ici devait devenir contaminée, je me demanderais qui serait responsable pour assurer ma santé et ma « safety », sécurité, aussi bien que la sécurité des gens qui habitent dans la communauté et qui ont aussi des puits privés et qui n'ont pas accès à de l'eau municipale.

455 Comme vous le savez bien, l'eau c'est la deuxième chose la plus importante, à part l'air, qui nous garde en vie.

460 Dans l'évènement où il y aurait un projet d'éoliens qui pourrait avoir un impact sur la nappe phréatique dans cette communauté, je me demanderais qui serait responsable pour assurer que les gens qui habitent dans cette région auraient accès à l'eau qui est propre et saine.

465 Additionnellement, je voudrais savoir qu'est-ce qui arriverait avec tous les gens qui ont des puits privés et qu'est-ce qu'il en serait si ça devenait contaminé?

470 Pour notre partie, c'est recommandé où, nous, on habite, ça nous a été recommandé de faire des tests de nos puits assez régulièrement, et on le fait. Mais si un éolien, un projet comme ça allait être pas loin de notre résidence et aussi des autres résidences, je me demanderais : est-ce qu'il faudrait faire plus? Est-ce qu'il faudrait envisager de tester l'eau plus souvent? Et qui va subir ce coût? Donc ça, c'est une de mes inquiétudes et questions.

475 Comme j'avais déjà mentionné, je n'ai pas bien lu toute la littérature qui existe sur ceci, et spécialement en lien avec les « boil water advisories » qui s'est passé à Saint-Rémi. Mais jusqu'au jour où cette information est vraiment bien connue et a été bien documentée et recherchée, moi, pour ma part, j'aimerais voir que ce projet ne soit pas, n'ait pas la chance d'aller vers l'avant.

480 Je veux répéter aussi le fait que sur les rangs dans le coin, il y a juste des puits privés, il y a aussi des animaux qui en boivent. Donc, ça met la santé à risque.

LE PRÉSIDENT :

485 Madame Mercer-Walsh, on arrive au terme de votre délai de présentation.

Mme PAMELA MERCER-WALSH :

Oh, boy!

490 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, je vous inviterais à conclure, s'il vous plaît.

Mme PAMELA MERCER-WALSH :

495 O.K. Donc, écoutez, j'avais parlé des faits des animaux – je n'avais pas réalisé que ça passait aussi vite, je m'excuse.

500 Je voudrais dire qu'à la fin de tout ça, j'ai lu quelques articles incluant un livre par un docteur Pierpont, où il parle du syndrome éolien. Il y a quand même dans la documentation, dans la recherche, dans les données probantes, il y a quand même eu beaucoup de cas de personnes qui ont des problèmes de santé.

505 La littérature ne semble pas être capable de faire des liens causatifs pour le moment, comme le tabac, par exemple, mais moi je pense que c'est important de regarder tout ça de façon très minutieuse. Je sais que dans le coin, il y a certainement eu, dans les dernières années, beaucoup, beaucoup, beaucoup de stress et de détresse psychologique à travers cette possibilité de ce projet. Et certainement, la littérature, elle est abondante concernant la santé des humains et le stress et la détresse psychologique.

510 Et j'avais invité dans ma lettre, ici, ma soumission, d'aller regarder comme exemple l'Institut de la santé mentale du Douglas. C'est un hôpital affilié à Montréal où il y a énormément dans la littérature qui parle justement des effets du stress et détresse psychologique sur la santé humaine. Donc, juste à ce niveau-là, je pense qu'il n'y a peut-être pas des bons liens causatifs entre les éoliens et la santé humaine pour le moment, mais certainement, il y a beaucoup de liens entre le stress et la santé humaine.

515 Et moi, j'avais – je vais finir, deux secondes.

LE PRÉSIDENT :

520

S'il vous plaît.

Mme PAMELA MERCER-WALSH :

525

J'avais proposé que peut-être ça serait possible de voir ce projet dans un autre endroit où il n'y a pas de terre agricole ni des habitants.

LE PRÉSIDENT :

530

Alors, d'accord. Merci beaucoup.

Mme PAMELA MERCER-WALSH :

535

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Haemmerli, des questions?

540

LE COMMISSAIRE :

Oui. Bien, votre mention des avis de bouillir l'eau à Saint-Rémi. On va faire notre effort, mais vous dites « récemment ». C'est quand récemment?

545

Mme PAMELA MERCER-WALSH :

Écoutez, je dirais dans les derniers mois, mais je n'ai pas les... c'est plus un « hearsay » que j'avais entendu.

550

LE COMMISSAIRE :

D'accord.

Mme PAMELA MERCER-WALSH :

555

Donc, je n'ai pas les données factuelles sur ceci, mais d'après qu'est-ce que j'ai entendu, c'est peut-être au courant des mois février, mars. Donc, c'est dans les derniers mois de cette année.

LE COMMISSAIRE :

560

On ira voir. Merci.

Mme PAMELA MERCER-WALSH :

565

Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

570

Merci, Madame, de votre présentation.

M. BERTRAND FREDETTE

575

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'invite maintenant, monsieur Bertrand Fredette, s'il vous plaît.

M. BERTRAND FREDETTE :

580

Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

585

Bonsoir. Alors, la parole est à vous.

M. BERTRAND FREDETTE :

590

Juste d'entrée de jeu, c'est la première fois que je fais un dépôt à un BAPE, pour ma part. J'ai manqué un peu de temps quand je l'ai envoyé. Parce que j'ai eu un accident, puis je n'ai pas eu tout le temps que j'aurais voulu. Ça fait que si c'est permis, j'ai ajouté quelques petites précisions minimales à certains endroits. Je pourrais joindre en annexe, faire parvenir à la commission, si vous me le permettez.

595

LE PRÉSIDENT :

Ça conviendrait très bien.

M. BERTRAND FREDETTE :

600

Parfait. Ça va juste préciser ma pensée.

LE PRÉSIDENT :

605

Nous vous écoutons.

M. BERTRAND FREDETTE :

610

Je m'appelle Bertrand Fredette, je suis entrepreneur-électricien. Je suis résident de Napierville depuis ma naissance. Mon entreprise est dans la municipalité depuis maintenant trois générations.

615

En 1998, j'ai vécu personnellement et professionnellement la tempête du verglas. À la suite de cette catastrophe naturelle, j'ai témoigné à la Commission Nicolet à Napierville, pour exprimer mon opinion en lien avec les problématiques et les conséquences rencontrées lors des pannes généralisées que l'on a eues. On a été 30 jours sans courant à Napierville. On était dans le triangle du verglas.

620

À mon avis, le projet de construction du parc éolien de Saint-Cyprien-de-Napierville est positif, car les éoliennes sont une source alternative d'énergie pour alimenter le poste Napierville d'Hydro-Québec. C'est quand même le poste qui dessert la région. C'est le poste éolien, ce que j'ai cru comprendre, c'est qu'il avait une capacité de 18,8 mégawatts de capacité électrique qui serait possible de tirer du système éolien.

625

Présentement, le poste de Napierville est alimenté par un seul réseau de 120 000 volts. En conséquence, nous sommes dans un cul-de-sac. Pour mettre ça en termes plus clairs, là, le réseau d'Hydro-Québec n'étant pas bouclé par une autre ligne de 120 000 volts, ça fait que quand, en 1998, quand c'est tombé à terre, c'est parti de Napierville jusqu'à Saint-Rémi, comme un effet domino, c'est tout tombé à terre, ça leur a pris un mois la reconstruire. On n'avait plus d'alimentation à Napierville, puis c'est quand même un bon pôle d'habitations.

630

Advenant que ladite ligne subisse le même sort qu'en 1998, l'éolien nous donnerait la possibilité d'avoir une autre source alternative et sécuritaire et dans un délai rapide, selon son emplacement par rapport au poste Napierville. Ça serait l'équivalent d'avoir une génératrice, finalement, à la maison.

635

De plus, la sécurité et le bien-être des citoyens des municipalités de Napierville et de Saint-Cyprien-de-Napierville seraient assurés et peut-être d'autres municipalités qui sont desservies par le poste de Napierville.

640

Tel que j'ai vu les plans fournis par l'entrepreneur, je crois que le projet respecte les besoins et les normes établies.

645

Les personnes qui sont les plus concernées par ce projet sont les agriculteurs où sont installées les éoliennes. S'il y a un préjudice qui leur est imposé par cette implantation, alors c'est à eux de choisir. L'impact, c'est eux autres qui la subissent, mais c'est eux autres qui décident de les installer chez eux. Ça fait que moi, je pense que c'est leur décision personnellement.

650

Il est certain que les retombées économiques pour les entreprises régionales seront bénéfiques. En plus, la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville pourra bénéficier d'argent neuf pour investir dans son milieu pour les 20 prochaines années.

Je vous remercie. C'est tout ce que j'avais à dire.

655

LE PRÉSIDENT :

Alors, c'est complet. Les éléments connexes, vous allez simplement les déposer avec le mémoire amendé?

660

M. BERTRAND FREDETTE :

Bien, je vais envoyer un amendement à mon dépôt ou je vais le réécrire complètement puis je vais le faire suivre.

665

LE PRÉSIDENT :

D'accord, Monsieur Fredette. Alors, merci de votre présentation. Monsieur Haemmerli? Alors, Monsieur Fredette, merci beaucoup de votre présentation.

670

675

Mme EVA JOHNSON

LE PRÉSIDENT :

680

Alors, j'invite maintenant, monsieur Éric Beaudoin, s'il vous plaît. Est-ce que monsieur Beaudoin est là? Monsieur Beaudoin n'a pas confirmé qu'il était arrivé.

Alors, madame Eva Johnson, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame Johnson.

685

Mme EVA JOHNSON :

Bonsoir. Good evening, Mr. Commissioners.

690

LE PRÉSIDENT :

Alors, la parole est à vous.

Mme EVA JOHNSON :

695

My name is Eva Johnson. I was the Coordinator and Manager of the Kahnawake Environment Protection Office for the last 25 years, and I am currently in semi-retirement from this position.

700

I also attended meetings and consider myself a member of the Consultation Committee. I am presenting this brief to le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement in support of the wind energy project as proposed in Saint-Cyprien-de-Napierville.

705

Green energy, which is unfortunately being frowned upon by many, especially those involved in hydrocarbon projects, is an important step as we go forth. Although it is speculated that we can live for years to come on the many natural resources that can be extracted from our earth, what happens to the future generations when these unrenewable sources are literally tapped out?

710

In fact, there are no perfect energy sources. Although many Quebecers perceive hydropower as "green energy" we must remember the huge impacts that the mega-hydro dams of the North had on our brothers and sisters living off the land in those areas, as well as the wild life whose inhabitants were flooded, and the fish whose access to up stream's ponding areas were cut off.

715 Some people have suggested that we should be tapping all the possible resources in the North first before we consider disturbing the view scape of those in the South. This “not in my backyard attitude” will not help us to achieve the sustainable future we must be striving towards.

720 The massive environmental impacts associated with development of projects in the North, the logistics and further impacts associated with transporting power south, including the occasional blackouts that occur as a result and the impacts on the people that live in these areas are not being considered in this narrow-minded approach.

725 Development of small scale local green energy projects are the key to future sustainability. An analogy can be drawn with the local food movement. People want to eat locally because of the environmental benefits; people should also want to use local sources of energy.

730 The issue of pollution and groundwater contamination has also been raised. Most would agree that the likelihood of a spill or a leak or a fire from a wind turbine affecting – sorry?

LE PRÉSIDENT:

735 Just one moment, please. Alors, comme je l’ai dit au début, s’il vous plaît, si vous avez des téléphones, les mettre en sourdine ou les éteindre, s’il vous plaît.

Mme EVA JOHNSON :

Should I start over with this sentence?

740 **LE PRÉSIDENT:**

À vous, Madame.

Mme EVA JOHNSON:

745 Okay, I’ll begin again. The issue of pollution and groundwater contamination has also been raised. Most would agree that the likelihood of a spill or a leak or a fire from a wind turbine affecting the regional groundwater system ranges from extremely slim to none. One could similarly argue that tractors and other farm equipment should be avoided or the large quantities of fertilizers
750 that are applied annually to fields or the water used for irrigating crops.

We must realize that risks are necessary if we hope to advance the human condition. Whether energy is created here or elsewhere, there will be impacts and benefits. In this case, the impacts have been minimized and the benefits are shared amongst us all.

755 We cannot, in good conscience, look the other way and expect others to find answers to keep our future generations warm.

760 We have to be humble and accept the gift of the endless supply of what our Creator has provided to us, wind energy. Perhaps this source isn't fancy enough or won't yield high enough profits such as has been extracted without second thought from places like Alberta and other "oil-rich" provinces. We cannot follow their lead; we must plan ahead; we must put our good minds together and find solutions for future survival and one of those solutions is wind energy. Let's not wait until there isn't another drop of oil or natural gas in our Mother Earth's veins, and then look up at each other and say: "We should have done something, we should have taken our responsibility more seriously and planned for future generations. What do we do now?" That would be too late.

770 In 2003, Kahnawake hosted a research project to evaluate the potential for a wind energy project in our community. Unfortunately, circumstances were not in our favour at that time and certain constraints prevented us from developing a viable wind energy project. The limited wind resources, proximity to a large airport, and lack of acceptable sites contributed to the decision to look elsewhere for a suitable site.

775 Don't you think we would have liked to have this developed in our own community and capitalized on most of the profits ourselves? This project in Kahnawake would have represented a healthy green energy opportunity in which we would have realized the profits. This would certainly have been a change for us, Mohawks, who are used to seeing large scale industrial projects on our territory with no benefit whatsoever. These have included the construction of the St. Lawrence Seaway which cut us off from our lifeblood the river, as well as several railways and major highways that provide convenient links between Montreal and southern Quebec.

780 We tolerate megaships passing by our waters creating dangerous conditions in the water and train passing beside our houses, blowing their whistles all hours of the night, spraying pesticides so that there is no bush along the railroad tracks.

785 We have been very generous with the sharing of our limited land base; however, people have a way of conveniently forgetting that we have been exploited and the Quebec population has benefitted significantly from our cooperation.

790 Now, we think that it's time for some reciprocal thinking: how can we all live in harmony and peace and not only think of today and ourselves? Your children and grandchildren will need electricity. I've got 17 grandchildren that call me "grandma", and I have got to look out for their future. They'll need warmth and they'll need food; no one will disagree with this; we have to work together to ensure that we don't forsake our future generations for the selfish thinking of "what's in it for me?" What about my lifestyle, my electricity bill, my pocketbook?

795 We would have to be so close-minded not to see this and just to have our way, regardless of what the evidence shows, that wind energy is the way of the future.

800 Finally, the possibility that these eight wind turbines will stop tourism in the area is silly. We've been a promoter of environmental tourism ourselves, and we see this as a draw for any community. Other industry in the area has not had a negative impact on tourism. Wind turbines can be a magnet for kids who want to see the big windmills up close. They will bring their parents with them. Tourism can probably grow; in all likelihood that's what would happen. The impacts on tourism will be neutral or quite positive, not negative.

805 KSE's wind energy project is very well designed and was evaluated by the most experienced consultants in the business. This project requires significant investment from our community and we committed to it because we believe very strongly that it is a good project, with very minimal impacts on the environment and agriculture and an only positive benefits for people. Because of this, I urge the BAPE to recommend the approval of this project as is.

810 In conclusion, I would like to convey that the Mohawks have always tried to assist when issues of common importance have been brought to our attention. And we are saddened to see that people are fighting against us in our effort to develop a sustainable energy future that will have long-term benefits.

815 The model of Kahnawà:ke Sustainable Energies is balancing the needs of people and the planet. Please take the time to think beyond your own personal agendas and consider the bigger picture and the future generations. We must all work together to make this world a better place.

820 Merci beaucoup, Eva Johnson.

LE PRÉSIDENT :

825 Merci beaucoup, Madame Johnson, de votre présentation. Monsieur Haemmerli, des questions?

LE COMMISSAIRE :

830 May I ask my question in French and you answer in English? Because the switch was off for too a long time and I'm not sure I...

Mme EVA JOHNSON :

Je suis la même chose.

835 **LE COMMISSAIRE :**

O.K. Vous dites que Kahnawake, vous avez vous-même fait la promotion de projets d'écotourisme. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur quels types de projets?

840 **Mme EVA JOHNSON :**

845 In 1997, we embarked on a project for a straw-built innovated sustainable house just to be able to showcase the people of what sustainability can be all about. We used a renewable resource, switchgrass for the installation; we used all renewable products, products with no off-gassing so you wouldn't get allergic reactions. Like sometimes, from the paint, if they are too strong, we use milk paint.

850 For 25 years, we've been trying to encourage people to recycle, to compost, not to use chemical fertilizers or chemical defoliants or pesticides that could be very harmful to your health and to your lungs. Throughout the years, we've supported people that have had issues with environment and have asked for our assistance. Because I make a joke and I say: "I don't know if there is another planet somewhere that Steven Harper thinks that we can go to when this is all over", but I feel the same way when some things are proposed to us that we know are so environmentally bad for the people.

855 And so I have been involved with just – even with the MTQ, le ministère des Transports du Québec, when they were doing the expansion of Highway 138, we asked them to do an environmental assessment because it was going through contaminated land and we didn't want the water that would come from there to go into the St. Lawrence River. So we asked them to study, we worked with them and we – right now, we work with the MTQ any time they need information on the environment. So we are always cooperative to try to do things in a better way.

860 **LE COMMISSAIRE :**

865 Okay, but specifically any other ecotourism projects or any other thing you want...

Mme EVA JOHNSON :

870 Well, we believe that wind energy, like that was one of the things that we promoted for our community. We don't have a lot of resources to promote tourism the way we would like to, the tourism dollars are very limited but that house is one of the features that has a lot of features. Even Dr. David Suzuki came visit the house and promoted it in his book: "Good News for a Change", and he thought that all the features that we were incorporating would be like – almost form a basis for ecotourism.

875 **LE COMMISSAIRE :**

Thank you.

880 **Mme EVA JOHNSON :**

Merci. I'll take one more sip of water before I go.

LE PRÉSIDENT :

885 Merci pour votre présentation, Madame Johnson.

Mme EVA JOHNSON :

890 Merci beaucoup. To the lady in the back?

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît.

895 **Mme EVA JOHNSON :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

900 Alors, la commission, va prendre une pause de quelques minutes et va vous revenir après.

905 **SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES**

910

915

**REPRISE DE LA SÉANCE
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
M. SERGE DESBOIS**

LE PRÉSIDENT :

920

Alors, j'aimerais m'assurer si monsieur Éric Beaudoin est arrivé? Est-ce que monsieur Beaudoin s'est présenté? Alors, monsieur Beaudoin n'étant pas là, je vais maintenant céder la parole à monsieur Serge Desbois, s'il vous plaît, pour qu'il vienne présenter son mémoire.

925

Bonsoir, Monsieur Desbois.

M. SERGE DESBOIS :

930

Bonsoir, Messieurs les commissaires.

On va faire une petite présentation vite faite. Je me présente, Serge Desbois, fils d'agriculteur et résident de Saint-Cyprien-de-Napierville.

935

J'ai travaillé pendant 30 ans dans l'industrie de la construction comme charpentier-menuisier. J'ai travaillé surtout sur des ouvrages connexes de coffrage industriel dans le cadre de projets pour le ministère des Transports, Douanes Canada, villes de Châteauguay, Montréal, Longueuil, Hydro-Québec, Patrimoine Canada, Canadien National, et plusieurs projets à Kahnawake pour faire du coffrage et du soulèvement de maisons. Et Otterburn Park, un système d'eau potable sur pieux, qui dessert sept municipalités.

940

Mes préoccupations envers ce projet.

(L'INTERVENANT FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

945

Début de la phrase à la page 3 : « Ce projet serait à un peu plus de 1 000 mètres... »

Fin de la phrase à la page 3 : « [...] en moyenne à 1,35 mètre de profondeur. »

Et il y a aussi une excavation à 5,2 mètres. C'est inquiétant.

950

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 3 : « En plus d'un sol généralement sableux... »

Fin de la phrase à la page 5 : « [...] projet éolien coûte que coûte? Pensez-y! »

955 Les citoyens de Saint-Cyprien qui sont orphelins de maire et de conseil municipal qui a peur des poursuites.

Numéro 2 :

960 **(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

Début de la phrase à la page 5 : « Pas d'acceptabilité sociale... »

Fin de la phrase à la page 7 : « [...] multipliant ainsi les risques d'accident? »

965 On va parler un petit peu des puits. Ça, ce n'était pas dedans, mais le puits de la ville, il y a une zone d'exclusion. Personne n'a le droit de mettre de l'herbicide sur son gazon. Alors, pourquoi alentour d'une éolienne on peut mettre des pesticides et épandre du lisier? Très bonne question.

970 Comment se fait-il qu'après cinq ans, l'étude hydrogéologique n'était pas prête pour le BAPE?

975 Surplus énergétiques – selon le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, une aluminerie ouvre et il n'y a plus de surplus. En raison du prix de l'aluminium à la baisse, si on prend le même raisonnement, une aluminerie qui ferme et le surplus double? Inquiétant, non? Le surplus peut-être pourrait s'étendre jusqu'en 2050, on ne sait pas.

980 Facteur humain – j'attends toujours que le promoteur nous parle de nous, les habitants, les citoyens, les bipèdes que nous sommes.

985 Conclusion, le seul moyen d'améliorer ce projet et de le rendre acceptable serait de la déplacer dans une communauté où il serait accueilli favorablement. Là, où la population en veut, sinon ce serait de le mettre en zone non habitée et non cultivable. Il y a beaucoup d'espaces au Québec et les terres du gouvernement pourraient servir à cela.

990 Si ce n'est pas possible, le gouvernement a le devoir de servir d'abord ses citoyens et de les respecter, alors qu'il annule son décret.

Je vous remercie, Messieurs les commissaires de m'avoir écouté.

990 **LE PRÉSIDENT :**

Merci de votre présentation, Monsieur Desbois.

995 **M. SERGE DESBOIS :**

Merci.

1000 **LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Haemmerli, questions? Non? Merci de votre contribution aux travaux, Monsieur Desbois.

1005 **M. SERGE DESBOIS :**

Merci.

1010

Mme CARINE MICHAUD

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'inviterais maintenant, madame Carine Michaud, s'il vous plaît.

1015 **Mme CARINE MICHAUD :**

Bonsoir, Messieurs.

1020 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Madame.

1025 **Mme CARINE MICHAUD :**

Je suis assez proche du micro?

LE PRÉSIDENT :

1030 Un petit peu plus près.

Mme CARINE MICHAUD :

Un petit peu plus près. C'est correct comme ça?

1035 **LE PRÉSIDENT :**

Oui. La parole est à vous.

1040 **Mme CARINE MICHAUD :**

Merci. Alors, bonsoir. Juste avant de commencer, juste pour vous dire qu'il y a quelques petits points que j'ai rajoutés dans mon mémoire.

1045 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous l'avez fait par écrit? Est-ce que vous avez amendé votre...

1050 **Mme CARINE MICHAUD :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

1055 Alors, il suffirait simplement de prendre entente avec madame Poliquin pour en déposer une version amendée, tout simplement.

Mme CARINE MICHAUD :

Oui. Il n'y a pas de problème, je vais lui remettre après.

1060 Je me nomme Carine Michaud. Je suis résidente de Saint-Cyprien-de-Napierville depuis dix ans et j'ai toujours habité la région, que ce soit à Lacolle, Saint-Bernard-de-Lacolle, Sherrington et Napierville. Je travaille chez Cartier Énergie éolienne depuis deux ans. Cette entreprise fondée en 2004 est le plus gros producteur d'énergie au Québec. Elle a à son actif, cinq parcs éoliens totalisant 393 éoliennes, toutes situées dans la MRC de Matane et en Gaspésie.

1065 **(L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

Début de la phrase à la page 1 : « Alors, lorsque j'ai entendu parler du projet... »

1070 **Fin de la phrase à la page 1 : « [...] ligne à très haute tension. »**

Sans aucun gaz toxique. Deuxième point : que les éoliennes produisaient beaucoup de bruit. Le niveau de décibels, qui est soit 40 décibels à 750 mètres, est équivalent à celui d'un

1075 milieu extérieur tranquille la nuit. Et je sais de quoi je parle, j'ai vécu l'expérience, je suis allée visiter un parc éolien.

1080 Troisième point. Qu'il y aurait beaucoup de perte agricole. Seulement 46 mètres carrés seront utilisés par éolienne lorsque les travaux seront terminés. De plus, si je prends, par exemple le parc éolien de Baie-des-Sables, dans la MRC de Matane, ce parc a été construit en milieu agricole. Cela a permis aux agriculteurs d'accéder et d'exploiter des terres dont ils n'avaient pas accès, et ce, grâce au nivellement et au drainage fait par les constructeurs. Ce qui veut dire une augmentation de la superficie à cultiver. Aussi, des sommes d'argent ont été données pour combler la perte de terre agricole.

1085 Quatrième point : que les éoliennes seraient plus grandes qu'ailleurs. Quelle est la différence entre un pylône qui peut atteindre 175 mètres de hauteur et une éolienne de 99 mètres?

1090 Cinquième point : que la valeur de nos maisons va chuter. Essayez donc de vendre une maison à côté d'un chemin de fer, c'est beaucoup plus difficile à cause du bruit, la vibration, déraillement. Une éolienne n'a aucun de ces énoncés. Et de plus, de récentes études ne permettent pas d'établir un tel lien avec la baisse de valeur de nos maisons.

1095 Sixième point : que la facture d'électricité augmentera. Le fait d'avoir un parc éolien dans une région donnée ne devrait donc pas influencer le prix payé pour l'électricité dans cette région par rapport aux autres régions québécoises.

1100 Toutes ces fausses affirmations ont servi à influencer de façon négative l'opinion de la population. Je crois que ce projet doit voir le jour. Il y a plusieurs aspects positifs :

La municipalité recevra des contributions volontaires;

Des emplois seront créés dans la région;

1105 Stimulation de l'économie ayant recours aux fournisseurs locaux;

Travaux supplémentaires pour les entreprises locales;

Revenus supplémentaires pour les agriculteurs; et

1110 Maximiser les retombées économiques dans la région en favorisant l'utilisation de la main-d'oeuvre locale.

1115 Alors, pour conclure, nous produisons de l'électricité pendant toutes les saisons et plus particulièrement l'hiver grâce au fort vent et à la haute densité de l'air. Ce qui veut dire aussi que l'éolien est complémentaire à l'hydro-électricité. Cela permet aussi à Hydro-Québec d'emmagasiner de l'énergie et d'utiliser l'électricité produite par nos éoliennes.

1120 Je travaille dans l'éolien, car cela me tient à coeur et cela me permet aussi de voir tous les faits, les engagements, les travaux, les innovations et la reconnaissance vue de l'intérieur.

Chaque individu québécois doit se responsabiliser en allant chercher de l'information et non pas se faire seulement une idée. Vous savez, il y a toujours deux côtés à une médaille.

1125 Alors, c'est pour quoi je vous invite à consulter le nouveau site émis par l'AQPER, soit le www.parlonsrenouvelable.com.

Sur ce, je suis en faveur pour l'éolien depuis toujours, car c'est une énergie propre et renouvelable.

1130 Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

1135 Alors, merci de votre présentation, Madame. Des questions, Monsieur Haemmerli?

LE COMMISSAIRE :

1140 Quand vous parlez du bruit, vous dites : « Je le sais, j'ai visité un parc éolien ou des parcs éoliens », vous parlez des parcs éoliens de la compagnie pour laquelle vous travaillez en Gaspésie?

Mme CARINE MICHAUD :

1145 Oui.

LE COMMISSAIRE :

Et de quel parc spécifiquement?

1150 **Mme CARINE MICHAUD :**

Le parc de Carleton-sur-Mer, à côté de la Baie-des-Chaleurs.

LE COMMISSAIRE :

1155

Les autres, vous n'avez pas...

Mme CARINE MICHAUD :

1160

Non, je ne les ai pas visités encore. Je suis allée à Matane l'hiver passé pour le party de Noël, mais des fois, ce n'est pas tout le temps accessible, comme on dit, là. On n'a pas beaucoup le temps. Mais la première année, je suis allée à Carleton, on est allé visiter, on est allé voir les postes de transformation. J'ai même touché à une éolienne. Je me suis mise en dessous des pâles d'éolienne et on n'entend absolument rien.

1165

LE COMMISSAIRE :

Ça va.

1170

Mme CARINE MICHAUD :

Quoi dire d'autre?

LE COMMISSAIRE :

1175

Ça va.

Mme CARINE MICHAUD :

1180

D'accord.

LE COMMISSAIRE :

Merci.

1185

Mme CARINE MICHAUD :

Ça me fait plaisir.

1190

LE PRÉSIDENT :

Merci, Madame. Alors, je rappellerais la notion de respect aux gens, s'il vous plaît.

Mme JOANE McDERMOTT

1195

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'inviterais madame Anne Ammerlaan, s'il vous plaît, pour une présentation verbale. Madame Ammerlaan n'est pas là. Alors, j'invite maintenant, madame Joane McDermott, s'il vous plaît.

1200

Mme JOANE McDERMOTT :

Bonsoir, Monsieur.

1205

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir.

1210

Mme JOANE McDERMOTT :

Ça serait un résumé de mon mémoire.

LE PRÉSIDENT :

1215

D'accord.

Mme JOANE McDERMOTT :

1220

Et je vais commencer par la faune et je devrais en avoir pour un maximum de 11 minutes, minutées.

LE PRÉSIDENT :

1225

Alors, on va essayer de rentrer en 10 minutes.

Mme JOANE McDERMOTT :

On va essayer.

1230

LE PRÉSIDENT :

Comme tout le monde.

Mme JOANE McDERMOTT :

1235

Je vais essayer.

LE PRÉSIDENT :

1240

Alors, on ne perdra pas de temps. Allez-y.

Mme JOANE McDERMOTT :

1245

D'accord. Alors, je vais commencer par la faune. C'est un sujet qui me tient particulièrement à coeur, la protection de la faune aviaire, de la faune terrestre et des chiroptères.

1250

J'habite à Saint-Bernard une propriété comprenant un boisé de 66 arpents situé à côté de la zone prévue du parc éolien, du côté ouest du projet. Tout ce côté de la zone convoitée n'a pas fait l'objet d'une étude approfondie et sérieuse de la population faunique de ces forêts, alors qu'elle donnerait directement sur le projet.

1255

J'ai recensé plus d'une soixantaine d'espèces d'oiseaux, juste sur mon petit territoire. J'ai régulièrement la visite de renards, de chevreuils, lièvres, ratons-laveurs, mouffettes, dindons sauvages, et occasionnellement de martres et de coyotes, que j'entends, par ailleurs, très souvent la nuit.

Je crois qu'il est important de voir dans quel contexte environnemental se situerait ce projet s'il voyait malencontreusement le jour.

1260

Dans un dossier récent publié par TC Média, avril 2015, on nous dit que « La faune de la Montérégie est plus menacée que jamais. » Que des 19 espèces menacées de disparaître au Québec, 11 se retrouvent en Montérégie.

1265

Conséquences de l'austérité, quatorze équipes pilotées par le ministère de la Faune existent pour aider le rétablissement de 29 espèces animales. Leurs activités sont toutefois suspendues de façon temporaire depuis octobre dernier. Nature Québec s'en inquiète et le CREM dénonce cette situation.

1270

En février 2011, Le Courrier titre : « Un corridor pour la biodiversité. » On y dit que protéger des boisés, c'est bien, mais encore faut-il que les espèces puissent bénéficier d'une superficie suffisamment grande. Il faut cesser le déboisement et s'assurer que les animaux puissent circuler d'un boisé à l'autre. C'est pourquoi Nature Action travaille à sauvegarder trois grands corridors forestiers, dont le corridor naturel des Montérégiennes.

1275 Il ne faut pas oublier non plus que c'est en Montérégie que se retrouvent la plus grosse densité de population et le plus de développement d'activités humaines. Dans ce contexte, le développement de l'éolien dans notre secteur est une aberration qui s'ajouterait à toutes les autres entreprises demandant du déboisement ou de la perte de terres agricoles. Comment le MFDP peut-il laisser faire cela?

1280 Dans l'étude d'impact du promoteur concernant la faune aviaire et les chiroptères, nulle part il n'est fait mention de la présence du faucon pèlerin qui nidifie à nouveau dans notre région, et ce, à moins de 10 kilomètres du projet.

1285 Ainsi, il apparaît clairement que l'étude faite par les spécialistes embauchés par le promoteur ne reflète pas la réalité. Que son effort d'inventaire est désuet et nettement insuffisant sur les secteurs étudiés et que de trop grandes parties entourant le secteur visé pour les éoliennes ont été carrément ignorées. C'est inacceptable.

1290 Comment se fait-il que dans un contexte de très grande précarité de survie des chauves-souris, le ministère de la Faune permette à deux éoliennes de se situer là où se retrouve la grande majorité des cris de chauves-souris répertoriés, soit à 91,3 % des cris à l'ouest du projet.

1295 En plus, les études effectuées datent de 2009 à 2011 dans un contexte de déboisement massif en Montérégie.

Je considère donc qu'aucune concession ne devrait être consentie au promoteur ou à toute équipe du ministère de la Faune, pour cause de manque de temps ou de ressources matérielles. Tout cela est éminemment politique et c'est tout l'équilibre écologique, toute la biodiversité qui sont en danger.

1300 J'en reviens au début de mon mémoire. Tout a déjà été dit et redit ou presque depuis 1997, date du premier BAPE pour le projet de parc éolien de la Gaspésie. Les éoliennes sont maintenant plus grosses, supposément moins bruyantes à la nacelle, mais au bruit aérodynamique plus important. Les promoteurs sont interchangeable, Anglais, Canadiens ou Mohawks et on sait tous ce qu'ils recherchent : le gain, l'argent.

1305 J'ai vécu le BAPE de Saint-Valentin en 2011 où toutes les questions soulevées par ce genre de projet ont déjà été abordées : notre santé compromise, nos paysages gâchés, les surplus d'électricité, des études d'impacts incomplètes et mensongères, la perte et les dommages causés sur les terres agricoles, l'avifaune, les chiroptères, les habitants de nos forêts menacés, la perte de valeur de nos propriétés, l'invasion de notre territoire sans notre consentement, l'absence de réelle volonté de consulter et d'informer de la part des promoteurs et des élus, des élus en conflit d'intérêts, et cetera.

1315 Tout cela a été à maintes reprises exposé, documenté, discuté, évalué pour, en fin du compte, un résultat plutôt semblable.

Tout est fait comme si; un genre de mascarade où on fait semblant de ne pas connaître les arguments du camp du oui et du camp du non, maintes fois exposés depuis 1997.

1320 Je vous suis reconnaissante, Messieurs Bergeron et Haemmerli, de continuer quand même à montrer un intérêt et à tenir compte de nos arguments, questionnements et inquiétudes. Vous ne devez certainement pas être dupes de la mécanique inhérente à tous ces projets.

1325 Les promoteurs arrivent avec leur argent à investir, attirés par les subventions gouvernementales. Les différents ministères et organismes concernés avalisent trop facilement ces projets en acceptant des approximations dans leurs plans, devis et études d'impact. Les élus intéressés par les redevances qu'on leur fait miroiter, quand ce n'est pas la peur de poursuite qui les guide ou encore parce qu'ils profiteront personnellement des retombées économiques, font la promotion de ces projets, même si leur population est majoritairement contre.

1330 Que ne ferait-on pas pour enfin obtenir une ligne triphasique à bon prix? Un autre intérêt personnel. Toujours le même scénario qui se répète. On appelle ça : développement durable.

1335 Le gouvernement nous livre pieds et poings liés aux promoteurs. Nous nous retrouvons au banc des accusés avec le fardeau de la preuve, obligés de se défendre et traités avec mépris. Les promoteurs, bardés de toutes parts par leurs avocats et tous leurs spécialistes, ignorent nos arguments valables et légitimes. Ils les esquivent pour n'en retenir que le syndrome « NIMBY », pas dans ma cour. Quelle suffisance.

1340 En effet, pas dans ma cour, ni dans celle du voisin. C'est légitime de ne pas se laisser envahir par des gens sans scrupules qui se cachent derrière des discours verts. Quoi de plus légitime de ne pas vouloir d'une industrie dans sa cour, sur ses terres agricoles, dans ses paysages et sur la route de nos oiseaux migrateurs?

1345 Tous ces promoteurs sont bonimenteurs et nous racontent des fables. Dans le cas précis qui nous concerne, il s'agit de la fable du bon autochtone. Il nous parle de valeurs traditionnelles, nous dit de ne pas penser à nos désirs et besoins du moment présent, mais de penser au bien-être des générations futures. On pourrait presque y croire si ce n'était du massacre qu'ils s'apprêtent à faire sur de magnifiques terres agricoles, du peu de cas qu'ils font de la faune et de l'avifaune menacées, du peu de respect qu'il ont pour les populations touchées, pour le peu de considération qu'ils ont pour nos nappes phréatiques si fragiles.

1350

Je n'ai de respect que pour les gens qui marchent leurs paroles. Ce qui est le cas du Mohawk Traditionnel Council de Kahnawake et qui nous soutient dans notre lutte.

1355

Vous le savez sans doute, Messieurs, que la grande partie des recommandations que vous avez faites depuis 97 n'ont pas été retenues ou respectées par le gouvernement. Vous savez que les mêmes failles se répètent d'un projet à l'autre.

1360

Au BAPE, le parc de la Gaspésie en 97, où vous étiez commissaire, Monsieur Haemmerli. Vous recommandiez que le projet ne soit pas réalisé en milieu habité. 18 ans plus tard, on en est au même point. Dans ce même parc de la Gaspésie, il était recommandé que les activités de démantèlement soient complètes, y compris l'équipement souterrain et les bases de béton. En 2015 il est toujours prévu de ne retirer que les couches supérieures.

1365

Dans la MRC Rivière-du-Loup en 2006, on recommandait que des ajustements soient nécessaires au processus qui mène à l'implantation de parcs éoliens en terre privée. Rien n'a été fait. Ou encore que le fonds de démantèlement devrait commencer dès la mise en service du parc éolien. Ça ne se fait toujours qu'à partir de la onzième année.

1370

Dans la MRC de Matane en 2006, on y dénonce que les règlements de contrôle intérimaire sont très variables, ce qui crée un sentiment d'injustice et d'iniquité croissant dans la communauté. D'ailleurs, en 2007, au projet de Carleton-sur-Mer, il a été question de la création d'un comité interministériel chargé de faire l'harmonisation réglementaire des MRC. Si cela avait été fait, nous n'en serions pas là aujourd'hui.

1375

Tous ces rapports de BAPE produits de 1997 à aujourd'hui reprennent essentiellement nos préoccupations et vos recommandations n'ont toujours pas été appliquées. À tout ça s'ajoute, pour le projet de Saint-Cyprien, un maire en conflit d'intérêts, réélu, non pas parce que les électeurs voulaient des éoliennes, mais bien parce que dans sa campagne il promettait d'arrêter les recours judiciaires et ainsi cesser les dépenses inutiles et non justifiées. Et aussi parce qu'il disait, se voulant rassurant : « Tous les citoyens désirant s'exprimer sur la question éolienne pourront le faire et le BAPE tranchera la question. »

1380

Comme si c'était si simple. Mais ça, les gens ne le savaient pas.

1385

Le décret aussi 1044-2008 au bénéfice des Nations et des communautés autochtones le accordant un traitement privilégié, mais cela a été traité très abondamment ici.

1390

Nous sommes situés à 45 kilomètres de la réserve de Kahnawake. Rien à voir avec la réserve. Donc, ce projet devrait être traité par les différentes instances gouvernementales comme

tous les autres projets l'ont été. Qu'on cesse de nous rabattre les oreilles avec des valeurs ancestrales et qu'on parle de promoteurs en affaires.

1395 D'ailleurs une grande proportion des citoyens se prononçant contre le projet exprime leur
peur de voir ce projet accepté simplement parce qu'il est autochtone. Cela malgré toutes les
lacunes et déficiences de leur étude d'impact, malgré tous leurs manquements aux 16 principes
de la *Loi sur le développement durable* et malgré une opposition citoyenne évidente et fortement
majoritaire.

1400

LE PRÉSIDENT :

On va suspendre. Il y a une madame qui a un malaise à l'arrière, Madame McDermott.

1405

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES INSTANTS

1410

**REPRISE DE LA SÉANCE
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
Mme JOANE McDERMOTT (SUITE)**

LE PRÉSIDENT :

1415

Alors, nous allons reprendre nos travaux. Alors, il y a une dame qui a eu un malaise. On va
l'accompagner, on va s'assurer de sa sécurité.

Alors, Madame McDermott, je vous inviterais à conclure, s'il vous plaît. Vous en étiez là.

1420

Mme JOANE McDERMOTT :

1425

Oui. D'ailleurs une grande proportion des citoyens se prononçant contre le projet exprime
leur peur de voir ce projet accepté, simplement parce qu'il est autochtone. Cela malgré toutes les
lacunes et déficiences de leur étude d'impact, malgré tous leurs manquements aux 16 principes
de la *Loi sur le développement durable* et malgré une opposition citoyenne évidente et fortement
majoritaire.

1430

Si cela était, si ce projet voyait le jour, je n'ose imaginer la réaction cynique des gens, je
n'ose imaginer la déception, le désabusement, la frustration, la révolte et le désespoir de tous
ceux qui ont cru depuis le début qu'ils seraient écoutés. Je fais partie de ces gens.

1435 Un bien triste constat en 2015. Nous en sommes encore aujourd'hui, avec l'énergie du désespoir, à tenter de vous convaincre de l'ineptie de laisser ce projet voir le jour chez nous. Acteurs dans cette parodie, nous sommes obligés de faire la preuve de l'inutilité de ce projet, de sa néfaste empreinte alors que tous – je dis bien tous –, nous savons que ce projet n'est pas bon, que le Québec au complet n'en a pas besoin et que si jamais il est accepté, c'est uniquement parce qu'il est autochtone. Merci.

1440 **LE PRÉSIDENT :**

S'il vous plaît, pas de manifestations d'approbation ou de désapprobation, s'il vous plaît.

1445 Alors, merci, Madame McDermott de votre présentation. Monsieur Haemmerli, des questions? Merci, Madame.

M. ALAIN GRÉGOIRE

1450 **LE PRÉSIDENT :**

Alors j'inviterais maintenant, monsieur Alain Grégoire, s'il vous plaît. Est-ce que monsieur Grégoire est présent? Oui, le voilà.

1455 Bonsoir, Monsieur Grégoire, la parole est à vous.

M. ALAIN GRÉGOIRE :

1460 Bonsoir. Je représente un groupe d'agriculteurs. C'est un résumé du mémoire qui était assez long, ça va prendre neuf minutes. Il y a eu quelques petits rajouts. Est-ce qu'il peut être déposé à la fin?

LE PRÉSIDENT :

1465 Dépendamment de l'ampleur. Vous en discuterez avec notre coordonnatrice, si c'est vraiment des ajouts très ponctuels, c'est possible que vous laissiez votre copie ou encore, si vous désirez une copie amendée, sans problème.

M. ALAIN GRÉGOIRE :

1470 O.K.

LE PRÉSIDENT :

Alors, nous vous écoutons.

1475

M. ALAIN GRÉGOIRE :

Je suis porte-parole de cinq fermes qui n'ont pas signé de contrat d'option avec TCI Renewable Energy, l'initiateur du projet éolien Saint-Cyprien.

1480

Toutes les fermes dont je suis le porte-parole possèdent des terres agricoles le long de la voie ferrée entre la Grande ligne du Rang-Double et le poste Hydro-Québec Napierville situé dans le village de Napierville.

1485

Notre mémoire a été fait en deux parties. La première partie de notre mémoire a été écrite avant les séances de questions qui se sont tenues du 19 au 22 mai. Cette première partie de notre mémoire se limitait aux lignes de transport d'électricité.

1490

La deuxième partie de notre mémoire a été écrite après avoir analysé les réponses aux questions posées à la première partie des audiences du BAPE. Dans cette deuxième partie de notre mémoire, en plus de parler de transport d'électricité, nous nous questionnons sur le respect des principes d'équité et de solidarité sociale dans ce projet éolien.

1495

La partie de notre mémoire écrite avant la première partie des audiences n'a pas été modifiée. Cette partie du texte a aussi été déposée à la CPTAQ au début de mars. Nous croyons que ce premier écrit aidera les commissaires à mieux comprendre la raison de notre demande d'audience.

1500

Dans les faits, avant la première partie des audiences tenues du 19 au 22 mai, Hydro-Québec nous a toujours fourni des réponses incomplètes, se limitant à dire que le parc éolien se connectera à la Grande ligne du Rang-Double. La raison donnée par Hydro-Québec pour ne pas dévoiler publiquement la ligne qui transportera l'électricité de la Grande ligne du Rang-Double vers le poste Napierville Hydro-Québec est qu'on ne peut dévoiler publiquement la ligne qui sera utilisée s'il n'y a pas de travaux à faire sur cette ligne.

1505

Ce genre de réponse n'a rien de rassurant pour les agriculteurs qui seraient touchés par la construction d'une nouvelle ligne de transport.

1510

Lors de la première partie des audiences du BAPE, celles tenues du 19 au 22 mai, nous avons eu pour la première fois la confirmation officielle par un porte-parole d'Hydro-Québec que le réseau de distribution 25 kV le long du chemin du Rang Double serait utilisé.

Utiliser les lignes de distribution 25 kV pour acheminer l'électricité produite par un parc éolien vers le réseau d'Hydro-Québec est une nouvelle technologie.

1515 Le seul endroit au Québec où cette nouvelle technologie est utilisée est le parc éolien Saint-Philémon. Jusqu'à présent, il y a eu des problèmes de tension. Hydro-Québec a mentionné que ces problèmes avaient été réglés à la satisfaction des parties concernées. Toutefois, le porte-parole d'Hydro-Québec a avoué que le problème n'est que nouvellement réglé et qu'Hydro-Québec en est à s'assurer que d'autres problèmes ne surviendront pas.

1520 Hydro-Québec n'a donc aucune expertise de ce type spécifique de raccordement. Par conséquent, Hydro-Québec ne peut garantir que le raccordement prévu va fonctionner pour le Projet éolien Saint-Cyprien.

1525 Comme il est possible que des problèmes surviennent, nous demandons au BAPE de s'assurer qu'Hydro-Québec prévoit un plan B qui consisterait en l'installation de deux circuits différents sur les mêmes poteaux le long du chemin du Rang Double. C'est pour nous, le seul plan B acceptable. Avoir un plan B, c'est prévoir ce qui peut arriver dans l'avenir et avoir une solution de rechange pour éviter des impacts négatifs sur nos entreprises agricoles.

1530 Le promoteur du Projet éolien Saint-Cyprien a 10 endroits réservés pour huit éoliennes. Il y a deux endroits de réserve au cas où les éoliennes seraient déplacées par le BAPE ou la CPTAQ.

1535 Pourquoi un promoteur pourrait avoir un plan B pour sécuriser son projet, alors que les agriculteurs non-signataires de contrat avec le promoteur n'auraient aucune solution de rechange?

1540 Dans notre mémoire, nous avons accordé priorité aux arguments contre la construction d'une nouvelle ligne de transport le long de la voie ferrée sur les terres en culture. Cette priorité, pour éviter la construction d'une nouvelle ligne de transport, ne doit pas être interprétée comme notre appui au projet éolien dans l'éventualité qu'aucune ligne de transport ne soit construite.

1545 Le représentant de TCI Renewable Energy a été mis au fait, dès le début de ses démarches, qu'aucune ferme de notre groupe ne signera des contrats d'option pour permettre d'installer des éoliennes.

1550 Maintenant, je vais vous expliquer la raison pourquoi, la majorité des agriculteurs dans l'environnement du Projet éolien Saint-Cyprien sont contre ce projet éolien dans les bonnes terres agricoles.

1555 Dans le début des années 50, avec l'arrivée des équipements lourds comme les bulldozers, les agriculteurs ont nettoyé leur terre en enlevant les obstacles comme les tas de roches et les souches. Des obstacles dans des champs nuisaient aux travaux agricoles. D'ailleurs, ce nettoyage de terre n'a jamais cessé jusqu'à nos jours.

1560 On est maintenant à la troisième génération de personne depuis l'arrivée des équipements lourds. Maintenant, la majorité des terres agricoles ont été drainées, ce qui a permis de supprimer des fossés. Nous avons maintenant des champs plus grands, sans aucun obstacle, ce qui est évite les pertes de temps et augmente l'efficacité.

1565 Les travaux qui ont été réalisés pour avoir de beaux grands champs faciles à cultiver n'avaient pas uniquement un but de rentabilité monétaire à court terme. La fierté d'avoir des belles terres propres et sans obstacle que l'on pourrait transférer aux générations futures était une importante motivation à faire les travaux.

1570 Une majorité d'agriculteurs ne comprend toujours pas pourquoi il est permis d'implanter des éoliennes dans les bonnes terres agricoles. Chaque mètre carré de bonne terre agricole perdu pour implanter des éoliennes est déplorable. Surtout que les éoliennes pourraient être implantées dans de la terre inculte.

1575 Deux valeurs s'affrontent : d'un côté, les agriculteurs qui voient seulement le rendement monétaire à court terme et de l'autre côté, les agriculteurs comme nous, qui ne veulent pas transmettre en héritage aux générations futures des terres où l'on n'est plus maître chez nous; exemple, par des servitudes et des contrats de droit superficiaire.

1580 La rencontre de ces deux valeurs a créé de la discorde et de la division dans le monde agricole. Cette discorde et cette division pourraient devenir permanentes dans l'éventualité que le parc éolien Saint-Cyprien soit construit à Saint-Cyprien-de-Napierville.

1585 En terminant, nous tenons à parler d'équité et de solidarité sociale, deux principes de base de la *Loi sur le développement durable*. Dans la *Loi sur le développement durable*, chapitre 2, article 6 au point B, nous tenons à préciser que le point B concerne l'équité et la solidarité sociale.

1585 Commençons par l'équité. Les agriculteurs qui ont accepté d'avoir des éoliennes sur leur terre l'ont fait librement, alors que les agriculteurs qui ont refusé des éoliennes sur leur terre, et que leur terre se situe dans l'environnement du parc éolien, n'auront pas d'autres choix que de vivre avec les nuisances de celui-ci. Ce n'est pas équitable.

1590 Maintenant, parlons de solidarité sociale. Aucune solidarité sociale n'est possible lorsqu'une communauté est divisée dans ses valeurs comme cela se passe présentement dans le monde agricole. Le vent est une énergie durable. Un projet éolien qui ne respecte pas la *Loi sur le développement durable* n'est pas du développement durable.

1595 Notre conclusion est que le Projet éolien Saint-Cyprien doit être relocalisé à un autre endroit.

LE PRÉSIDENT :

1600 Alors, merci de votre présentation, Monsieur Grégoire. Monsieur Haemmerli?

LE COMMISSAIRE :

1605 Oui. Monsieur Grégoire, deux questions de clarification sur votre mémoire. À la page 33 vous nous avez mis un schéma pour expliquer la variation de la largeur de l'emprise. Alors, vous dites : à l'origine, la compagnie ferroviaire avait acheté 99 pieds de large de terrain. Puis la distance non cultivable était de 49 pieds et demi de chaque bord. Puis aujourd'hui, il y a 20 pieds de terrain récupérés. Est-ce que ça veut dire que vous avez racheté ou que la compagnie a revendu une partie de son emprise?

1610

M. ALAIN GRÉGOIRE :

1615 Non. Il n'y a pas eu de transaction avec la compagnie, mais il y a eu une entente verbale puis les deux parties trouvent leur compte. Nous, ça nous a permis de récupérer de la terre qui avait comme été achetée en trop. Puis la compagnie, elle, elle n'a plus besoin de l'entretenir. Puis nous, ça nous ça nous fait de la terre cultivée.

LE COMMISSAIRE :

1620 Mais est-ce qu'il y avait une raison pourquoi ils avaient acheté 100 pieds à l'origine?

M. ALAIN GRÉGOIRE :

1625 Ah, ça, je ne le sais pas. Ça fait 100 ans que ça s'est passé.

1630 **LE COMMISSAIRE :**

D'accord. Ça va. Puis il y en a une autre qui m'intrigue. C'est à la page 43, c'est au sujet de la longue bande au nord de la Grande ligne du Rang-Double, qui va jusqu'à... en tout cas, le long, au nord du rang St-Joseph aussi.

1635 **M. ALAIN GRÉGOIRE :**

Oui.

1640 **LE COMMISSAIRE :**

Puis vous nous dites que le 31 mars dernier lors de la soirée d'information, le représentant du promoteur aurait mentionné que la bande était prévue pour le posage de câbles électriques souterrains. Mais encore?

1645 **M. ALAIN GRÉGOIRE :**

C'est là qu'est le mystère, justement, de toute cette fameuse bande-là. Le promoteur dit ça, autrement dit il pouvait peut-être parler... mais les éoliennes, il n'y a pas d'éoliennes au sud. Au sud, il n'y a pas d'éoliennes. Les câbles souterrains, autrement dit, ils ne peuvent pas avoir de câbles souterrains s'il n'y a pas d'éoliennes au sud pour relier les éoliennes entre elles. Puis le promoteur a parlé de câbles souterrains. Ça fait que c'est ça tout le mystère de cette fameuse bande-là. Autrement dit, des réponses qui ne sont pas claires, qui laissent songeurs.

1655 **LE COMMISSAIRE :**

Non, mais là, je comprends juste mieux les questions de la première partie. Mais peut-être qu'avoir eu cette information-là... en tout cas, on va aller faire notre devoir là-dessus et puis on verra ce qu'on peut faire avec cette information. Merci.

1660 **LE PRÉSIDENT :**

1665 Monsieur Grégoire, j'ai une question pour vous. Vous parliez de votre inquiétude en cas de panne, s'il y avait éventuellement une ligne de transport où seraient reliées certaines entreprises agricoles. J'aimerais que vous m'expliquiez un peu, parce que je suppose que les entreprises agricoles sont quand même importantes, habituellement, le producteur agricole, quelles mesures il prend habituellement pour assurer son approvisionnement au niveau électrique? Vous avez vécu quand même le verglas. Alors, je voudrais juste comprendre ou savoir dans quelle mesure

1670 un agriculteur prend ses précautions pour s'assurer un approvisionnement d'électricité en cas de panne?

M. ALAIN GRÉGOIRE :

1675 On a généralement tous des générateurs pour se dépanner en cas de panne.

LE PRÉSIDENT :

Et puis l'appréhension que vous avez au regard de la ligne?

1680 **M. ALAIN GRÉGOIRE :**

1685 Bien, au regard de la ligne, c'est que la version, la dernière version qui a été dite à la période de questions du BAPE, autrement dit c'est que ça allait passer dans le réseau 25 kV d'Hydro-Québec. Que la tension du parc éolien allait être la même que celle du réseau d'Hydro-Québec puis les deux allaient se rencontrer.

1690 Mais, comme à Saint-Philémon ils sont encore à corriger des problèmes, ce qu'on veut dire c'est que si jamais ça ne fonctionnait pas, si jamais ça ne fonctionnait pas, on veut avoir un plan B, et le plan B c'est sur le bord du chemin du Rang Double dans les mêmes poteaux, ce serait de faire deux circuits différents : un qui transporterait l'électricité éolienne, un autre qui serait pour le réseau de distribution, puis c'est physiquement possible, parce que déjà, dans les poteaux le long des routes on a le téléphone, on a l'électricité. Ça serait physiquement possible, c'est le plan B pour ne pas se retrouver avec la construction d'une nouvelle ligne dans les champs.

1695 **LE PRÉSIDENT :**

O.K., c'est compris. Je vous remercie, Monsieur Grégoire.

1700

M. FRANÇOIS DUVEAU

LE PRÉSIDENT :

1705 Alors, j'inviterais maintenant, monsieur François Duveau, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur Duveau.

1710 **M. FRANÇOIS DUVEAU :**

Bonsoir, Messieurs.

LE PRÉSIDENT :

1715 Alors, la parole est à vous.

M. FRANÇOIS DUVEAU :

1720 Merci beaucoup. Je suis un citoyen de Saint-Blaise-sur-Richelieu. Je suis intéressé à la filière éolienne, car ma municipalité a été visée il y a une dizaine d'années par des agents qui en faisaient la promotion. Nos élus à l'époque ont refusé de donner leur appui. Rien n'empêche à ce que de nouveaux promoteurs reviennent à la charge plus tard. Ceci explique en partie ma prise de position contre l'implantation d'éoliennes en Montérégie.

1725 J'ai été présent lors des audiences du BAPE à Saint-Rémi, à Saint-Valentin et maintenant à Saint-Cyprien. Mes opinions et arguments sont très semblables à ceux déjà exprimés avec, par contre, une emphase toute particulière sur le manque de rigueur de notre gouvernement pour encadrer le développement éolien.

1730 Je vous lis une version abrégée de mon mémoire.

(L'INTERVENANT FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1735 **Début de la phrase page 1 : « Appréciation globale du Projet. Il est difficile d'entamer... »**
Fin de la phrase page 4 : « [...] imaginez-vous le problème pour un bovin. »

Et je fais allusion ici au bruit. La plainte c'est pour le bruit. Moi, j'ai de la difficulté à m'imaginer le mécanisme pour me rendre porter plainte, imaginez-vous les animaux.

1740 **(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

Début de la phrase page 4 : « Le promoteur dans son étude d'impact ne révèle pas... »
Fin de la phrase page 4 : « [...] avec le Ministère des forêts, faunes et parc. »

1745 Ce sont donc des situations sans issue. Si vous permettez, je n'ai pas encore...

LE PRÉSIDENT :

1750

On arrive au terme de votre délai. Alors, je vous demanderais de conclure, s'il vous plaît.

M. FRANÇOIS DUVEAU :

1755

Vous voulez que je conclue tout de suite?

LE PRÉSIDENT :

1760

S'il vous plaît.

M. FRANÇOIS DUVEAU :

C'est dommage.

1765

LE PRÉSIDENT :

Je peux vous affirmer qu'on l'a lu.

M. FRANÇOIS DUVEAU :

1770

Vous lirez mon mémoire. Vous aurez compris que je suis contre l'implantation d'un parc éolien à Saint-Cyprien et contre l'implantation de tout projet industriel non compatible avec la vocation agricole dans le bassin du Haut-Richelieu. J'estime que les désagréments et désavantages à court et à long terme n'en valent pas la chandelle.

1775

De plus, comme trop souvent dans ce type d'aventure, l'encadrement n'est pas à la mesure des risques encourus. Le gouvernement devrait au préalable s'assurer que des balises rigoureuses soient mises en place avant de donner son soutien à une entreprise de ce type afin de clairement définir les responsabilités de chacun et ainsi limiter tous dérapages.

1780

Pour ce qui est du projet à Saint-Cyprien, le promoteur n'a pas réussi à me convaincre qu'il serait conséquent de ses engagements.

Fin du mémoire.

1785

1790 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci, Monsieur Duveau, pour votre présentation.

M. FRANÇOIS DUVEAU :

1795 Merci, Monsieur.

LE PRÉSIDENT :

1800 Des questions, Monsieur Haemmerli?

LE COMMISSAIRE :

1805 Vous venez de nous dire dans votre conclusion, Monsieur Duveau, que le gouvernement devrait au préalable s'assurer que des balises rigoureuses soient mises en place avant de donner son soutien à une entreprise de ce type, afin de clairement définir les responsabilités de chacun. Des suggestions, des choses à dire à ce sujet?

M. FRANÇOIS DUVEAU :

1810 Si vous vous rappelez à la page précédente, Monsieur le commissaire, je donnais des exemples.

LE COMMISSAIRE :

1815 Oui. Vous donniez des exemples de silo ou de renvoi de balle.

M. FRANÇOIS DUVEAU :

1820 Oui.

LE COMMISSAIRE :

1825 Et ce que j'aimerais savoir c'est avez-vous des suggestions pour résoudre ces inconvénients-là?

M. FRANÇOIS DUVEAU :

1830

Ah, oui. Oui. Le gouvernement pourrait franchement donner une mission claire et nette aux différents ministères dans leur compétence, afin de s'assurer que des projets tels que celui-ci soient développés dans les meilleures façons possible, si vous voulez. Qu'ils soient encadrés, qu'il y ait de la surveillance; que, par exemple, les études d'impact soient bien analysées et que des réponses à certaines questions soient vraiment claires et nettes.

1835

Est-ce que ça répond à votre question?

LE COMMISSAIRE :

1840

Oui, oui. Si je traduis correctement...

M. FRANÇOIS DUVEAU :

1845

On a l'impression que le promoteur, une fois qu'un projet est accepté, il est comme laissé à lui-même. Il n'y a pas de contrôle, il n'y a pas de surveillance autre que surveillance de chantier. Et un suivi est fait, effectivement, au niveau des plaintes, mais là, encore, c'est quoi le cheminement des plaintes? Est-ce qu'il y a vraiment, comment on dirait, un « check and balance » qui se fait au niveau du gouvernement, une vérification?

1850

LE COMMISSAIRE :

Ça va. Le reste, il faudrait qu'on aille prendre un café ensemble pour en discuter. On n'a pas le loisir de le faire, alors je vais m'en tenir à ça.

1855

M. FRANÇOIS DUVEAU :

Oui.

1860

LE COMMISSAIRE :

Merci, Monsieur Duveau.

LE PRÉSIDENT :

1865

Alors, merci, Monsieur Duveau, de votre contribution à nos travaux.

1870 **M. FRANÇOIS DUVEAU :**

Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

1875 Et j'inviterais monsieur Narcisse Glazer, s'il vous plaît. Monsieur Glazer n'est pas là? Monsieur Glazer ne s'est pas présenté? Alors, c'est ce qui met terme à la présentation des mémoires.

1880

RECTIFICATION
Mme BRIGITTE SCHOEMANS

LE PRÉSIDENT :

1885

Nous avons deux demandes de rectification. Alors, j'inviterais tout d'abord madame Brigitte Schoemans, s'il vous plaît.

1890

Alors, je rappelle que le commentaire va porter sur des faits strictement, et on n'engage aucun débat contradictoire ou prise de position ou d'opinion en regard de ce qui a été exprimé.

Madame Schoemans.

Mme BRIGITTE SCHOEMANS :

1895

Oui. Ça concerne la pétition. Je vois qu'il y a quand même beaucoup de confusion. Alors, au printemps, au mois de mars, avril, je n'ai pas les dates avec moi, une copie de la pétition a été remise au premier ministre via notre député, ici, local, monsieur Billette. Cette pétition-là, l'originale n'a pas encore été remise au premier ministre. Une copie à date, à jour, a été déposée ici aujourd'hui et madame Coache qui a fait une présentation, qui a parlé de huit jours...

1900

LE COMMISSAIRE :

De recensement, oui.

1905

1910

Mme BRIGITTE SCHOEMANS :

Oui, de recensement, ça, ça en fait partie. Elle a fait ça dans la première semaine du mois de juin. Madame Coache a collecté au-dessus de 700 quelques noms.

1915

LE PRÉSIDENT :

O.K. Mais à partir de maintenant, est-ce que votre pétition est complétée?

1920

Mme BRIGITTE SCHOEMANS :

Elle est complétée, effectivement.

1925

LE PRÉSIDENT :

Et elle est déposée et elle sera rendue publique?

1930

Mme BRIGITTE SCHOEMANS :

Elle sera déposée au premier ministre, effectivement, oui.

1935

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci, Madame Schoemans de ces précisions.

Mme BRIGITTE SCHOEMANS :

J'aurais deux autres points concernant toujours la pétition. C'est arrivé juste après. Est-ce que je peux?

1940

LE PRÉSIDENT :

Si c'est un élément factuel.

1945

Mme BRIGITTE SCHOEMANS :

C'est factuel. Alors, oui, je veux dire, parce qu'on a dit qu'on voulait déplacer le problème ailleurs dans le Nord-du-Québec. Dans la pétition il est demandé – c'est factuel?

LE PRÉSIDENT :

1950

C'est factuel, mais là, vous me faites une présentation de la pétition qui va être rendue publique et que les gens pourront prendre connaissance. Alors, je pense qu'on peut s'en tenir à ça pour l'instant. Et on peut assurer les gens que la pétition va être rendue publique. Le dernier point?

1955

Mme BRIGITTE SCHOEMANS :

Et l'autre point, et le dernier point, il n'y a pas eu d'équipe, à part madame Coache, au début du mois de juin, il n'y a pas eu d'équipe de déployée sur le terrain au printemps, ça s'est fait à l'automne.

1960

LE PRÉSIDENT :

Alors, d'accord. On en prend note. Je vous remercie, Madame Schoemans.

1965

M. FRANÇOIS TREMBLAY

LE PRÉSIDENT :

Et un droit de rectification a été demandé aussi par monsieur François Tremblay. Bonsoir.

1970

M. FRANÇOIS TREMBLAY :

Ça concerne, dans la présentation de monsieur Alain Grégoire, la crainte du raccordement sur la distribution.

1975

Monsieur Desilets avait répondu qu'il y avait un seul parc qui était raccordé sur la distribution au Québec, celui de Saint-Philémon. En fait, il y en a un deuxième, j'en avais parlé à monsieur Desilets et il s'excusait d'avoir oublié, vous pourrez valider, c'est le parc éolien qui est situé à Rivière-au-Renard, qui est opéré par le TechnoCentre éolien, il est raccordé sur la distribution depuis au moins cinq ans, depuis qu'il est en fonction.

1980

J'ai travaillé à l'exploitation de ce parc-là, il n'y a pas de problème sur le réseau de distribution qui est occasionné. Donc, c'est un élément de plus pour la commission. Merci.

1985

LE PRÉSIDENT :

Je vous remercie, Monsieur Tremblay.

MOT DE LA FIN

LE PRÉSIDENT :

Alors, c'est ce qui met un terme aux travaux de la commission pour ce soir. Nous allons reprendre nos travaux à la séance de demain 13 h. Je remercie tout le monde de leur participation. Bonne soirée.

SÉANCE AJOURNÉE AU 19 JUIN 2015 À 13 H

Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

ET J'AI SIGNÉ :

Yolande Teasdale, s.o.b.